

Le développement économique régional en Suisse



regiosuisse monitoring

IMPRESSUM

Auteur : regiosuisse – Centre du réseau de développement régional
Titre : regiosuisse monitoring
Mandant : SECO
Lieu : Berne
Année : 2023
Téléchargement : www.regiosuisse.ch/monitoring-fr

Auteurs

Matthias Setz, regiosuisse
Julian Frank, regiosuisse

Editeur

regiosuisse – Centre du réseau de développement régional

Tél. +41 27 922 40 88
info@regiosuisse.ch
www.regiosuisse.ch

Langues

Le rapport de monitoring de regiosuisse paraît en allemand et en français.

Traduction

Félix Glutz, adapteam.ch, Montreux

Le rapport reflète l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle du mandant.

Sur mandat de



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO



npr
Nouvelle
politique régionale

Impacts du COVID-19 sur l'économie régionale

Le coronavirus entraîne un fléchissement de la conjoncture

Ce qui a commencé en Chine à la fin 2019 s'est répandu dans le monde entier depuis près de deux ans. Le nouveau coronavirus s'est répandu partout et a incité les gouvernements de la planète à prendre des mesures drastiques. La Suisse en a fait de même, puisqu'après le confinement du printemps 2020 et les assouplissements qui s'en sont suivis, un [«ralentissement»](#) a été imposé en automne 2020, suivi, à partir de janvier 2021, d'un [deuxième confinement de plusieurs semaines](#).

Le premier confinement imposé au printemps 2020 ainsi que le deuxième en hiver 2020/2021 ont frappé durement l'économie du pays. Le chômage a augmenté l'an passé le nombre de demandes de chômage partiel ont atteint des niveaux records et la performance économique a reculé de 2,4 pour cent en 2020. Afin de soutenir l'économie en ces temps difficiles, des programmes d'aide de plusieurs milliards ont été lancés. Ces derniers comprenaient notamment des [prêts relais](#), des [garanties](#), des [programmes de soutien pour les cas de rigueur](#) ainsi que l'[extension du droit à l'allocation pour perte de gain](#).

L'examen de l'indice relatif à l'activité économique hebdomadaire (indice AEH) publié par le SECO donne une indication de la gravité de l'impact des mesures engagées sur l'économie. L'évolution de l'indice AEH (indice relatif à l'activité économique hebdomadaire) montre qu'un confinement frappe l'économie beaucoup plus durement que ne le font les autres mesures. Le début et la fin des deux confinements sont clairement reflétés dans l'indice AEH. On constate dans le même temps que l'obligation de certificat étendue n'a, jusqu'à présent, guère affecté l'activité économique.



On trouvera le déroulement détaillé de toutes les mesures sur le [site web de l'OFSP](#)

Remarque: L'indice AEH est échelonné de sorte que sa moyenne sur 13 semaines (ce qui correspond à peu près à un trimestre) donne une indication sur la croissance réelle du PIB durant la période en question en comparaison avec la même période de l'année précédente (ajusté selon les saisons, le calendrier et les événements sportifs).

Mise à jour: 5.11.2021

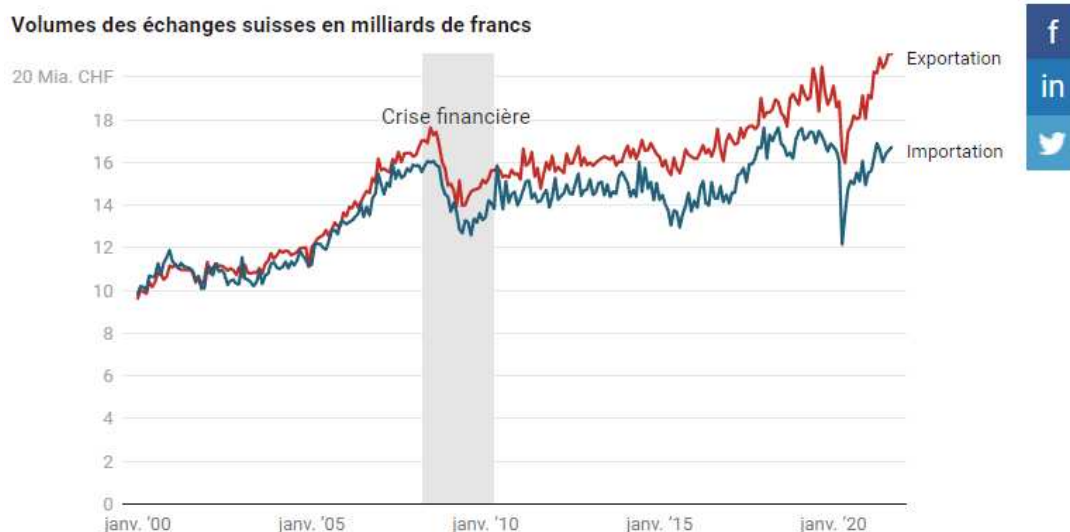
Graphique: regionuisse • Source: SECO • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

Le secteur des services souffre tout particulièrement de la crise

Il vaut la peine d'examiner plus en détail les secteurs et les industries directement touchés par la crise. Dans le 1er secteur économique, l'agriculture devrait relativement bien traverser la crise. L'approvisionnement en denrées alimentaires et en aliments pour animaux satisfait les besoins fondamentaux et n'a donc été que faiblement limité par les mesures introduites par le Conseil fédéral. La crise du coronavirus a même eu des [effets positifs sur les revenus dans l'agriculture](#). Mais il convient également d'en relever les effets négatifs, comme les contraintes liées aux concepts de protection ou encore la baisse de la demande des restaurants pendant les deux confinements

L'industrie et le secteur manufacturier ont en revanche beaucoup plus souffert. L'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM) a reçu en 2020 [6,5% de mandats en moins que cela n'a été le cas en 2019](#). Etant donné que les chiffres d'affaires ont diminué en conséquence, ce sont [plus de 6000 emplois qui ont été perdus](#) dans ce seul secteur. Dans l'ensemble du secteur secondaire, les [chiffres d'affaires ont diminué de 5,2 pour cent en 2020](#). L'une des principales raisons de la grande inquiétude de l'industrie est la forte baisse temporaire de la demande à l'exportation de l'étranger. Cela se reflète également dans les chiffres relatifs aux importations et aux exportations. Le commerce extérieur a connu un effondrement historique au printemps 2020: en [avril 2020, les exportations ont, corrigées des variations saisonnières, reculé de 11,7 pour cent par rapport au mois précédent](#). Cela étant, les importations ont chuté encore plus fortement que les exportations: corrigées des variations saisonnières, elles ont en effet diminué de 21,9% en avril. Sur l'ensemble de l'année 2020, les [exportations ont chuté d'un bon 7%, et les importations de plus de 11%](#). Au cours de l'année 2021, on a observé un redressement du

commerce extérieur. En termes nominaux, les exportations sont déjà plus élevées qu'avant la crise. Cela étant, comme la valeur des importations est encore légèrement inférieure à ce qu'elle était avant la crise, des excédents commerciaux records ont été enregistrés depuis mai 2021.



Remarque: Sont indiquées ici les valeurs nominales corrigées des variations saisonnières.
Mise à jour: 5.11.2021

Graphique: regio**n**uisse • Source: AFD / Statistique du commerce extérieur • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

Le secteur des services est également fortement touché par les effets de la pandémie. Diverses analyses montrent que la plupart [des branches particulièrement touchées](#) par la crise, respectivement par les mesures visant à freiner le coronavirus appartenaient à ce secteur. Ce phénomène s'explique aisément: nombre de prestations exigent un contact personnel entre le fournisseur et le client, ce qui implique évidemment un risque de contamination. Parmi les branches fortement touchées par la pandémie on mentionnera notamment le **secteur de la culture et de l'événementiel**, qui a dû se battre contre les interdictions et les limitations du nombre de participants aux manifestations. Autre secteur particulièrement touché, la **branche de la restauration et de l'hébergement**. Outre des fermetures d'établissements on mentionnera ici d'autres mesures telles que les couvre-feux ainsi que les règles de distanciation physique qui rendent difficile la rentabilité des restaurants. En outre, les déplacements ont été fortement limités (notamment en raison des règles de quarantaine), les hôtes étrangers sont nettement moins nombreux à visiter la Suisse. La pression est donc également forte sur la **branche des voyages**. Enfin, certains secteurs du **commerce de détail** ont également enregistré d'importantes pertes de chiffres d'affaires, en particulier pendant les deux confinements. Les stations-service, les magasins de jouets et les magasins de vêtements ont par exemple été durement touchés. D'autres segments du commerce de détail ont néanmoins profité de la crise, comme c'est le cas des magasins d'alimentation et des commerces électroniques qui pratiquent la vente en ligne. Globalement, le commerce de détail

a même enregistré en 2020 avec une [hausse de 0,1% \(0,8% en termes réels\) du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente](#).

Grâce à la campagne de vaccination qui progresse au niveau international et à la certification obligatoire introduite en Suisse, on a vu, au cours des derniers mois, une amélioration de la situation dans le secteur des services. Les distances minimales et l'obligation de porter des masques ont pu être levées dans de nombreux endroits. Parallèlement, les possibilités de faire des voyages touristiques à l'étranger étaient plus nombreuses. On a pu en outre organiser pour la première fois en été 2021 de grandes manifestations tels que des festivals de musique. Voilà qui a largement contribué à ce que la situation économique se détende progressivement à partir du printemps 2021. Cela étant, l'introduction du certificat obligatoire a entraîné une baisse du chiffre d'affaires dans certains secteurs, surtout dans la [restauration](#).

Remarque: De grandes différences au niveau des possibilités de télétravail

Une [étude de l'Université de Bâle](#) récemment publiée a analysé dans quelle mesure les emplois dans telle et telle branche étaient en mesure de continuer à être exercés en **télétravail**.

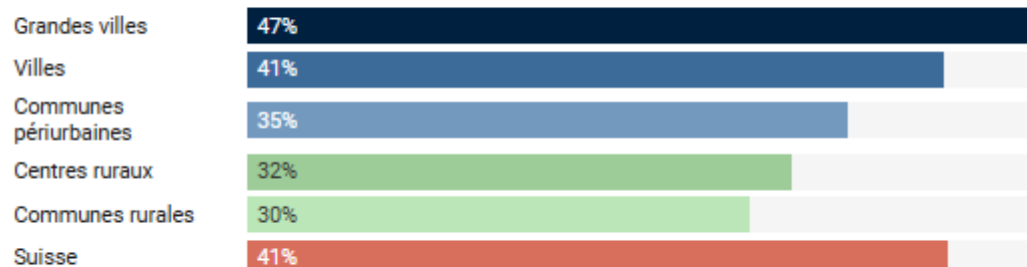
Dans les branches qui impliquent de nombreuses tâches administratives ou créatives, jusqu'à 90 % de tous les employés peuvent travailler à domicile, à tout le moins partiellement. Le secteur des finances et des assurances ou encore le secteur des technologies de l'information et de la communication en sont des exemples. En revanche, dans d'autres branches économiques, cette option n'est pratiquement jamais envisageable. Cela vaut notamment pour les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie et de la construction. La raison en est que le contact personnel ou la présence physique y revêtent une grande importance. C'est pourquoi les entreprises qui souffrent beaucoup de la pandémie sont surtout celles qui ne peuvent poursuivre leurs activités en télétravail que dans une faible mesure.

Ici aussi il existe des différences au niveau régional: il y a davantage de professions dans les zones rurales qui conviennent moins pour le télétravail.

Ces chiffres sont relativement proches de l'[estimation de l'OFS](#), laquelle parvient à la conclusion que pendant les confinements un peu moins de la moitié des travailleurs de notre pays avaient la possibilité de travailler depuis leur domicile. L'OFS constate en outre que cette possibilité augmente en fonction de l'âge, du niveau de formation et du revenu des travailleurs.

Part des emplois avec un potentiel de télétravail, par type d'espace regionsuisse

■ Grandes villes
 ■ Villes
 ■ Communes périurbaines
 ■ Centres ruraux
 ■ Communes rurales
 ■ Suisse

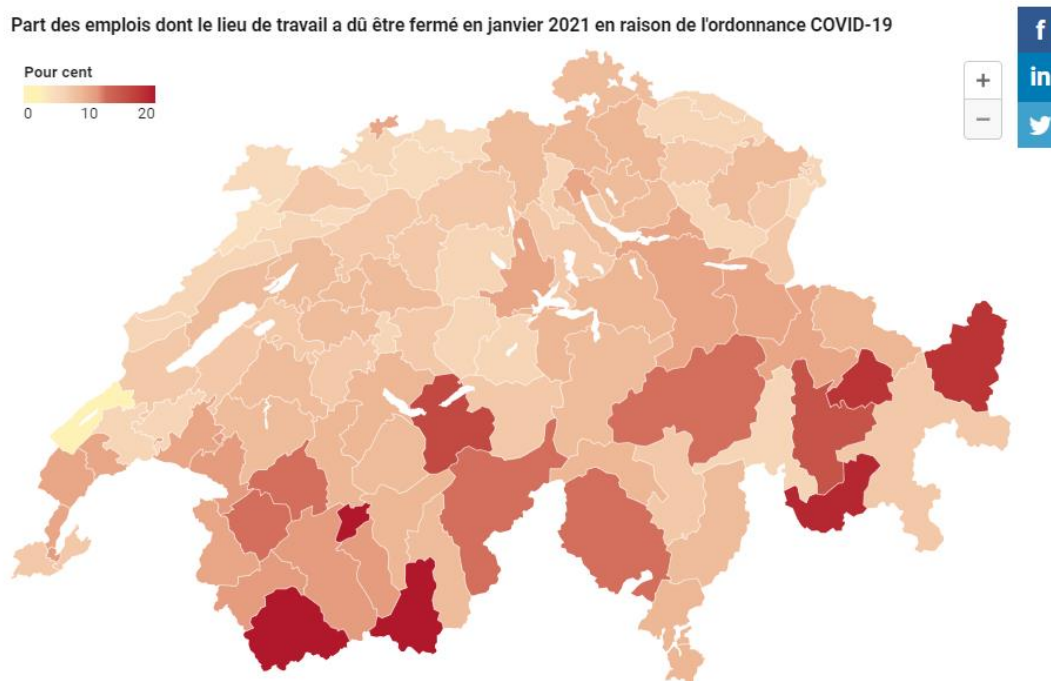


Pour le calcul, le "potentiel de télétravail" calculé par l'Université de Bâle a été pondéré avec les emplois équivalents plein temps par type d'espace et branche.

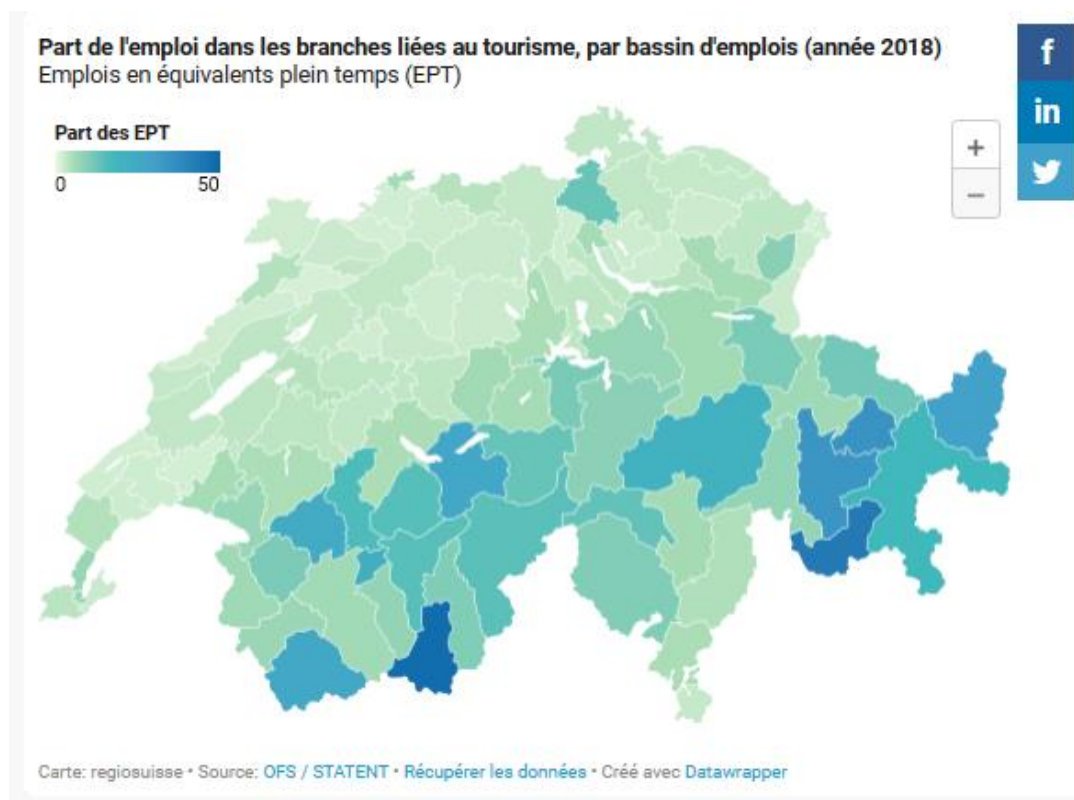
La pandémie ne touche pas toutes les régions de la même manière

La pandémie de coronavirus touche tellement de branches et de chaînes de création de valeur qu'en fin de compte, en Suisse, toutes les régions et tous les types d'espace sont touchés par la crise. Cela étant, **toutes les régions ne sont pas touchées de la même manière**. Ceci s'explique [principalement par les différences régionales au niveau du tissu industriel](#), les industries fortement touchées ont plus de poids dans certaines régions que dans d'autres. Toutefois, une vue d'ensemble portant sur les industries touchées considérées comme un tout ne serait pas suffisante ici, car il peut également y avoir, au sein d'un secteur spécifique, des impacts plus ou moins prononcés selon les régions. Par exemple, un foyer d'une industrie durement touchée peut être situé dans une région, tandis qu'un autre foyer de la même branche, plus résistant à la crise, s'en tirera beaucoup mieux dans une autre région.

Le fait que la structure des branches économiques joue un rôle important en termes d'impact régional est confirmé par un examen de la part des employés dont le lieu de travail a dû fermer en raison de l'ordonnance COVID 19 de janvier 2021.



La carte montre que ce sont surtout les régions de montagne qui ont été fortement touchées par l'ordonnance COVID. Ces régions ont un pourcentage d'emplois supérieur à la moyenne dans les secteurs liés au tourisme qui ont particulièrement souffert (voir la remarque ci-dessous). Il est évident que l'impact de la pandémie va bien au-delà des secteurs directement concernés par l'ordonnance COVID. Toutefois, l'illustration ci-dessus montre que la **crise du coronavirus touche certaines régions plus que d'autres en raison de leur structure industrielle.**



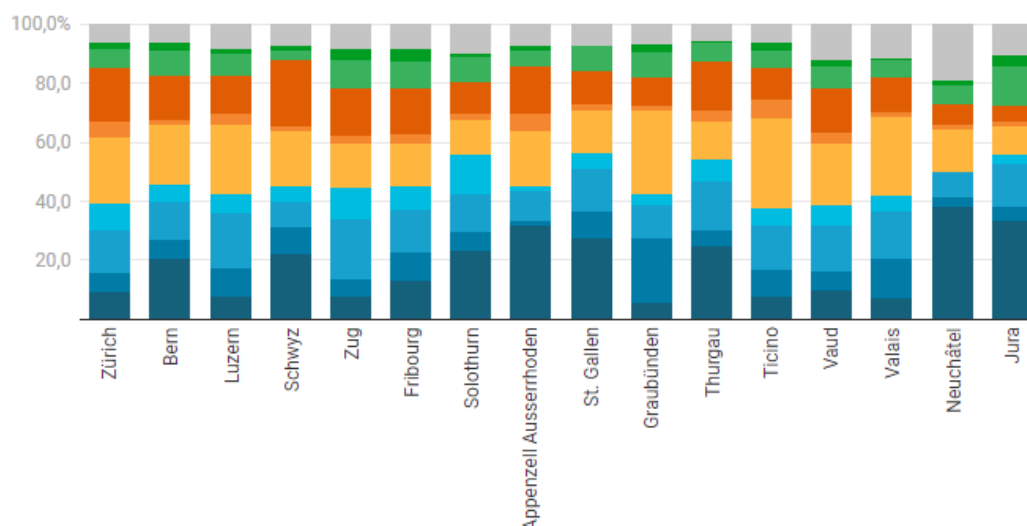
Comme nous l'avons mentionné au début, il ne suffit pas de considérer les branches concernées dans leur ensemble, **car des différences régionales peuvent également apparaître au sein d'un secteur spécifique**. Le **tourisme** en est un bon exemple. Bien que la crise qui l'a touché soit très sévère pour les régions de montagne en raison de la forte proportion d'emplois que comptent les secteurs liés aux activités touristiques, c'est dans les villes que la plus forte baisse en termes de nuitées a été enregistrée. Cela s'explique par le fait que la **proportion d'hôtes étrangers est généralement plus élevée dans les villes** – mais ils étaient nettement moins nombreux l'année dernière qu'avant la pandémie en raison des restrictions de voyage. En outre, le tourisme d'affaires a également été pratiquement paralysé. Parallèlement, le tourisme dans les régions de montagne a tiré son épingle du jeu puisque beaucoup plus de Suisses que d'habitude ont passé leurs vacances dans le pays (voir la remarque ci-dessous).

Le tourisme n'est pas une exception dans ce contexte. Il **existe également des différences régionales au sein d'une même branche**. On mentionnera ici à titre d'exemple l'**industrie textile** en Suisse orientale. Cette dernière réalise [env. 70 pour cent de son chiffre d'affaires à l'étranger](#) et a souffert donc particulièrement de la baisse de la demande d'exportation. D'autres branches axées sur l'exportation, comme l'**industrie horlogère**, ont ressenti fortement la crise. En revanche, d'autres industries orientées vers l'exportation, comme [la branche pharma](#), se sont révélées plutôt solides face à la crise. Les différences que nous avons mentionnées sont également évidentes lorsqu'on regarde la contribution des différentes branches à la hausse du chômage entre février 2020 et février 2021. On constate par exemple que ce dernier a augmenté nettement plus que la moyenne dans le secteur industriel des

cantons du **Jura**, de **Neuchâtel** (industrie horlogère, métallurgie) et de **St-Gall** (industrie textile, industrie MEM).

Contribution de différentes branches à la hausse du chômage entre février 2020 et février 2021 dans les cantons sélectionnés

■ Industrie manufacturière
 ■ Construction
 ■ Commerce / réparation de véhicules automobiles
 ■ Transport / communication
 ■ Hébergement
 ■ Finanz- und Versicherungsdienstleistungen
 ■ Activités financières et d'assurance
 ■ Santé et affaires sociales, administration publique
 ■ Enseignement
 ■ Autres secteurs



Mise à jour: 12.03.2021

Graphique: regiouisse • Source: [SECO / AMSTAT](#) • [Récupérer les données](#) • Créé avec [Datawrapper](#)

On peut constater, à la lecture du graphique, d'autres différences régionales, dont certaines ont déjà été mentionnées: le fort impact de la pandémie sur le secteur hôtelier dans les cantons de montagne que sont le **Tessin et le Valais**, l'industrie de la construction qui souffre dans le canton des **Grisons** ainsi que la hausse du chômage, supérieure à la moyenne, dans le secteur du commerce dans les cantons de **Thurgovie et de Zoug**. Il convient de relever ici que la hausse totale du nombre de chômeurs varie considérablement dans certains des cantons présentés.

Note: Le graphique ci-dessus compare délibérément la situation entre février 2020 et février 2021. Ce laps de temps permet en effet de bien présenter les différences régionales mentionnées ci-dessus. Il convient de relever que la situation sur le marché du travail s'est quelque peu détendue depuis février 2021. Le chômage a en effet baissé dans de nombreux secteurs et cantons indiqués ci-dessus (voir la section sur le chômage ci-dessus).

Globalement, on peut donc affirmer que **toutes les régions de Suisse ont souffert de la crise**, mais que certaines ont été plus touchées que d'autres. L'importance de la crise du COVID sur une région spécifique, resp. la résilience de cette dernière face à cette même crise, dépend d'une part de sa **structure de branches** et, d'autre part, de l'**orientation des industries** qui y sont installées.

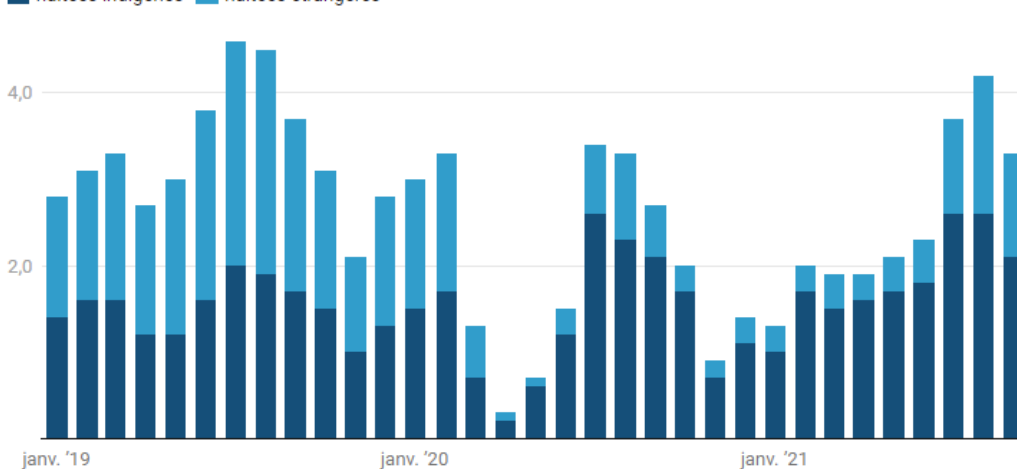
Remarque: Le tourisme est durement touché par la crise du coronavirus

Dans la branche du tourisme, la crise a eu un impact important sur les **nuitées**. Après une forte baisse durant la période mars – avril 2020, la situation s'est quelque peu améliorée les mois de mai et juin. La situation a ensuite connu une forte reprise en juillet: de nombreux Suisses ne voulaient pas faire l'impasse sur leurs vacances d'été et les ont passées plutôt chez eux qu'à l'étranger. En été 2020, les nuitées des ressortissants suisses se sont donc inscrites nettement au-dessus de la moyenne des années précédentes. Cet effet positif est toutefois loin de pouvoir compenser l'absence de clients étrangers, de sorte que le tourisme suisse connaît malgré tout une **très mauvaise saison**. Par ailleurs, la saison hivernale 2020/2021 a également été très mauvaise en raison de la deuxième vague de la pandémie. Le tourisme suisse a donc connu en 2020 l'[une des pires années de son histoire](#).

Le tourisme ne s'est pas encore totalement rétabli en 2021. Au printemps surtout, les nuitées étaient encore nettement inférieures aux niveaux d'avant la crise. Le nombre de nuitées a certes été un peu meilleur durant l'été, mais toujours inférieur à ce qu'il était avant la crise. Cette situation s'explique principalement par une demande étrangère encore faible. Quant à la demande intérieure elle était supérieure à la moyenne en 2021, comme cela a d'ailleurs été le cas en 2020.

Nombre de nuitée par mois depuis janvier 2019, en millions

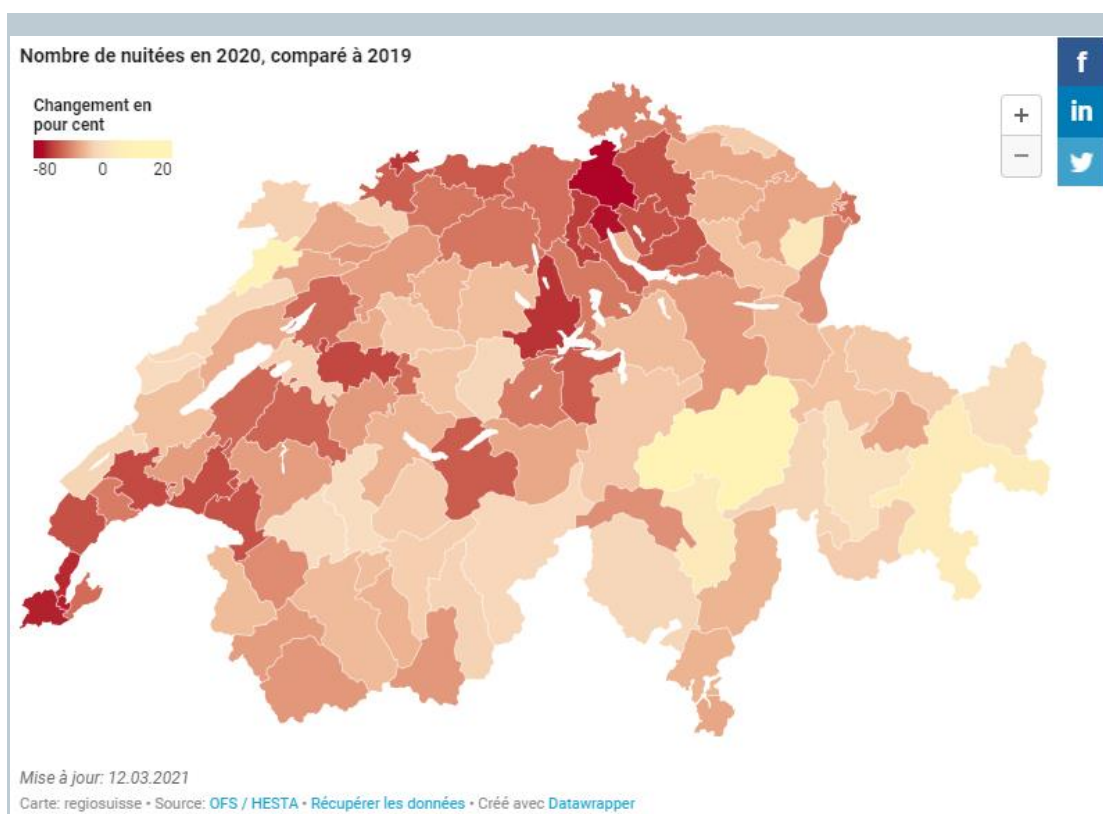
■ nuitées indigènes ■ nuitées étrangères



Mise à jour: 5.11.2021

Graphique: regiosuisse • Source: OFS / HESTA • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

Suite à la plus forte demande indigène, les **régions de montagne en particulier** ont pu profiter d'une bonne saison estivale (de mai à octobre) grâce au tourisme indigène. Ici aussi il convient toutefois de relever des différences. Selon une [enquête de HotellerieSuisse](#), 61% des exploitations du canton des Grisons ont eu une meilleure saison d'été en 2019, 32% dans le canton du Valais, mais seulement 14% dans l'Oberland bernois.



Contrairement aux régions de montagne, **les villes n'ont pu profiter que** de manière limitée de la hausse du tourisme indigène. Parallèlement, les hôtes étrangers ont continué à se faire rares et le [tourisme d'affaires](#) s'est pratiquement arrêté. La forte pression qu'a connue la branche du tourisme dans les villes n'a pas manqué de se traduire par [plusieurs fermetures d'établissements hôteliers](#) ainsi que des [licenciements](#).

Il faudra probablement plusieurs années, voire des décennies pour que l'industrie du tourisme se rétablisse complètement.

Nombre record de demandes de réduction de l'horaire de travail

***Remarque:** La répartition cantonale des demandes de chômage partiel présentée dans cette section peut faire apparaître quelques cas d'attributions incorrectes (une source d'erreur possible est que toutes les demandes d'une entreprise donnée ont été enregistrées dans le même canton, bien que l'entreprise possède également des sites dans d'autres cantons). Les données correspondent à l'état actuel des connaissances, sous réserve de modifications.*

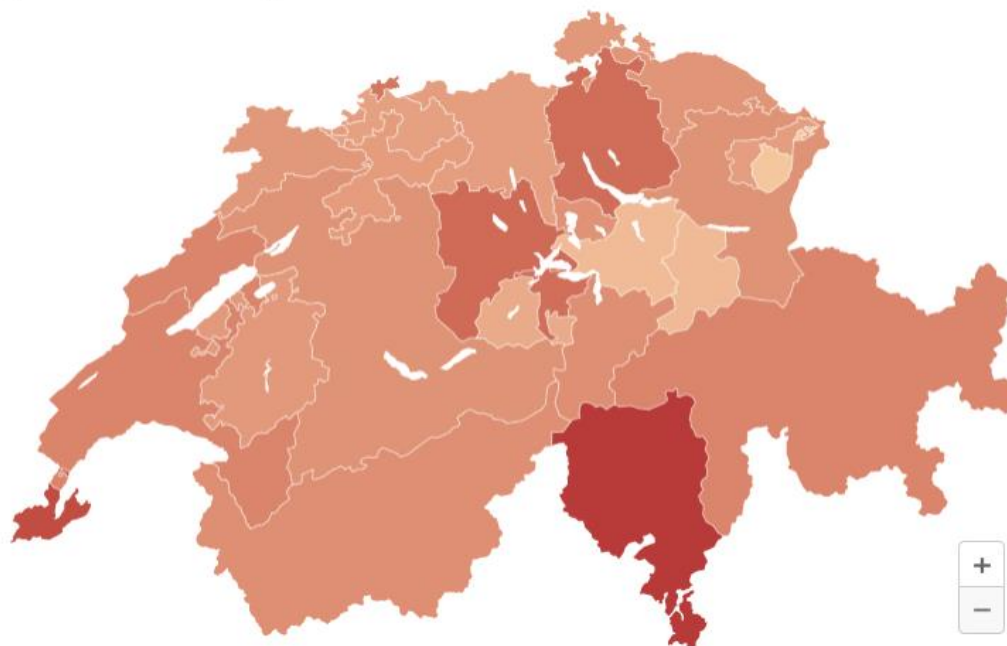
Comme nous l'avons mentionné, la crise ne se limite pas aux secteurs directement concernés, mais ses conséquences vont encore beaucoup plus loin. C'est ce que montre l'analyse des **demandes d'indemnité en cas de [réduction de l'horaire de travail](#)**: le nombre de demandes a atteint, le printemps 2020, un [niveau record](#) et a été bien plus élevé que pendant la crise financière. Au début de la crise, peu après le confinement, près de **40% des emplois** (soit environ 2 millions de travailleurs) en Suisse ont fait l'objet d'une demande d'indemnité pour réduction de l'horaire de travail. La demande et/ou l'approbation d'une demande de chômage partiel ne signifie toutefois pas que les entreprises concernées mettent effectivement leurs

employés au chômage partiel, mais uniquement qu'elles pourraient le faire. Cela ressort également des chiffres du chômage partiel effectivement comptabilisé: au mois d'avril, ce sont environ 1,2 million de salariés qui ont été mis au chômage partiel. Cela signifie que le chômage partiel n'a en fait été **facturé que pour environ la moitié des employés pour lesquels une demande a été introduite au départ**. Le nombre de travailleurs au chômage partiel n'a cessé ensuite de diminuer. En septembre 2020, on comptait encore 250'000 employés dans cette situation. A titre de comparaison, on notera que pendant la crise financière ce sont quelque [90'000 travailleurs qui ont effectivement eu recours au chômage partiel](#).

La pression sur l'économie a de nouveau augmenté avec la deuxième vague, ce qui a entraîné une nouvelle augmentation de l'indemnisation du chômage partiel, qui concernait quelque 520 000 travailleurs en février 2021. Cela étant, on a observé depuis de fortes tendances à la reprise. Le nombre de travailleurs en chômage partiel a diminué au cours de l'année. En juillet 2021, le chômage partiel concernait encore environ 80 000 travailleurs.

Part des salariés au chômage partiel en juillet 2021

Pour cent



Remarque: La carte montre le travail à temps partiel effectivement décompté.

Mise à jour: 5.11.2021

Carte: regiouisse • Source: SECO / AMSTAT • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

L'analyse cantonale de la part des emplois pour lesquels le chômage partiel a été encore décompté en juillet 2021 révèle que les cantons du Tessin (8,4%), de Genève (2,0%) et de Lucerne (2,0%) sont les plus touchés. Il y a plusieurs raisons à cela. Dans le **canton du Tessin**, l'industrie, le commerce, les services informatiques et l'hôtellerie figurent parmi les secteurs les plus touchés. Dans le canton de Genève, fortement urbanisé, l'industrie hôtelière et les secteurs liés à l'aéroport souffrent particulièrement. Dans le canton touristique qu'est

Lucerne, le manque de visiteurs étrangers se fait également sentir. C'est donc dans l'hôtellerie et la restauration que l'on trouve de nombreuses personnes qui sont au chômage partiel. À l'autre extrémité du spectre, les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures (0,4 %), de Schwyz (0,6 %) et de Glaris (0,6 %) se caractérisent par un faible recours aux indemnités de chômage partiel.

Comme nous l'avons mentionné, ces chiffres sont toutefois très éloignés des valeurs enregistrées l'année précédente dans tous les cantons et se situent actuellement au niveau le plus bas depuis le début de la crise.

Hausse modérée du chômage

Les développements décrits ci-dessus laissent supposer que le chômage a également augmenté suite à la crise du coronavirus. Tandis que le taux de chômage était de 2,3% en janvier 2020, il est monté à 3,4% en mai 2020, soit **après le déclenchement de la crise du coronavirus et le confinement**. Normalement, le chômage diminue durant cette période de l'année, car l'activité des divers secteurs est réduite durant la saison hivernale (p. ex. dans la construction). En lieu et place de la diminution habituelle, on a toutefois constaté au printemps 2020 une augmentation des chiffres du chômage, et ce, dans toutes les régions de Suisse.

La situation s'est quelque peu détendue durant l'été 2020 en raison de facteurs saisonniers et du faible nombre de cas constaté. Avec le début de la deuxième vague, le taux de chômage a toutefois à nouveau augmenté et se situait à **3,7% en janvier 2021**, ce qui correspond à quelque 170'000 personnes inscrites auprès d'un ORP. Le taux de chômage n'a cessé de baisser et s'inscrivait à **2,6 pour cent en septembre 2021**. Si l'on compare ce mois avec le mois de septembre 2019 (le dernier septembre avant la crise où le taux de chômage était de 2,1%), alors on peut voir dans quelles branches il y a encore plus de personnes concernées par le chômage qu'avant la crise.

Evolution du nombre des personnes inscrites au chômage entre septembre 2019 et septembre 2021

Activités immobilières, autres prestations	3490
Industrie manufacturière	3390
Commerce/réparation de véhicules automobiles	3050
Santé/action sociale/administration publique	2570
Hébergement et restauration	2080
Transport/communication	2000
Construction	1700
Activités financières et d'assurance	900
Autres	710
Arts, spectacles et activités récréatives, et autres prestations	590
Enseignement	420
Production et distribution d'énergie et d'eau	150
Agriculture, sylviculture, pêche	120
Industries extractives	30



Remarque: La rubrique "Activités immobilières, autres prestations" comprend notamment le conseil aux entreprises, la gestion des immeubles, les bureaux d'architecture et d'ingénierie, les agences de voyage, les agences de placement ainsi que les activités publicitaires.

Mise à jour: 5.11.2021

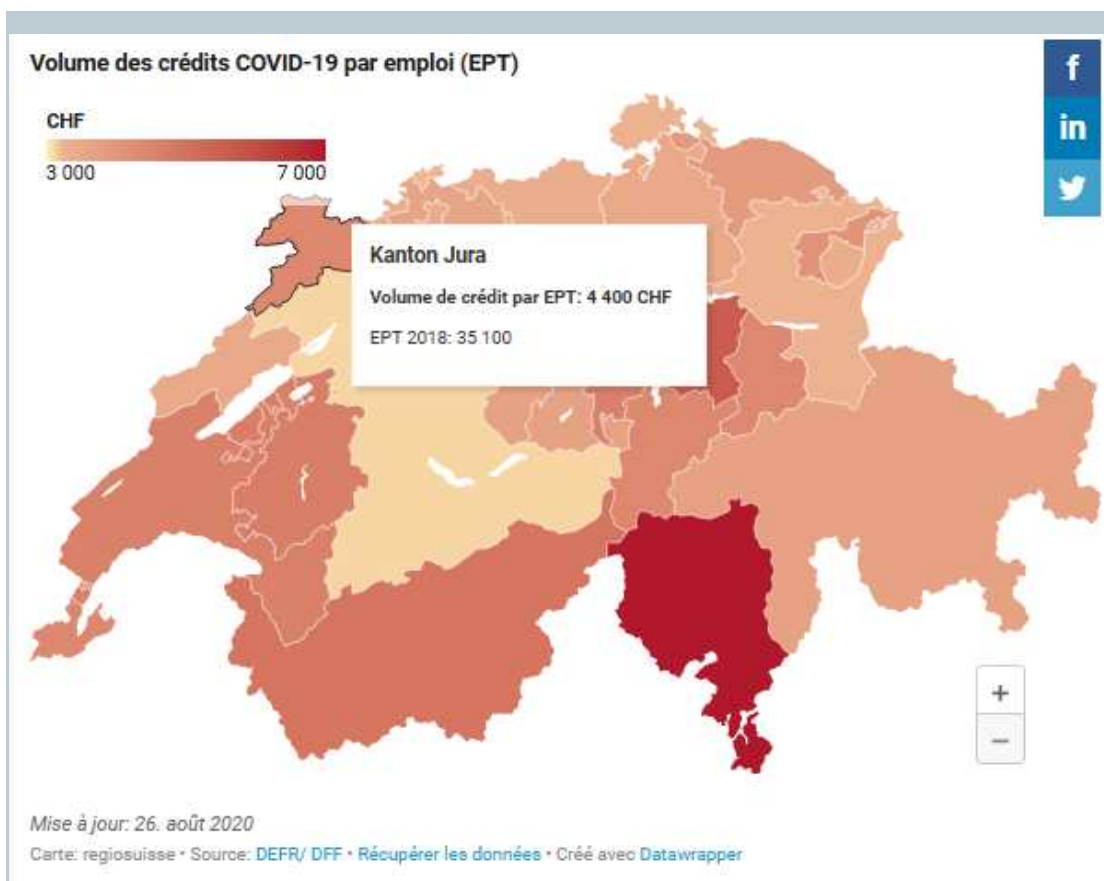
Graphique: regio**n**uisse • Source: SECO / AMSTAT • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

La hausse du chômage induite par la crise et constatée jusqu'ici est relativement modérée. Grâce en particulier au recours [massif du chômage partiel](#) ainsi qu'aux autres mesures d'aide, on a pu – à tout le moins jusqu'ici – empêcher une grosse vague de licenciements et de faillites.

Remarque: Utilisation des crédits de transition COVID-19

Afin de garantir les liquidités, les entreprises qui sont fortement touchées par la crise du coronavirus ont pu demander des [crédits de transition COVID-19](#) entre le 26 mars 2020 et le 31 juillet 2020. Ces crédits peuvent être contractés auprès de la banque de l'entreprise concernée et sont garantis par la Confédération. Jusqu'au début décembre, quelque 137'000 crédits de transition COVID-19 ont été accordés aux entreprises. Pour un volume total de 16,9 milliards de francs, cela correspond à un montant moyen de CHF 123'000 par crédit, soit plus de CHF 4'000 par équivalents plein temps (EPT).

On constate certaines **différences régionales** au niveau de l'utilisation de ces crédits. Le volume des crédits par travailleur (mesuré en EPT) est par exemple plus important en Suisse latine qu'en Suisse alémanique, le canton du Tessin est celui qui les sollicite le plus. Cela étant, le tableau n'est pas uniforme non plus en Suisse alémanique. Le volume de crédit par EPT est par exemple nettement plus élevé dans les cantons de Zoug et de Schwyz qu'il ne l'est dans les cantons de Zurich et de Lucerne.

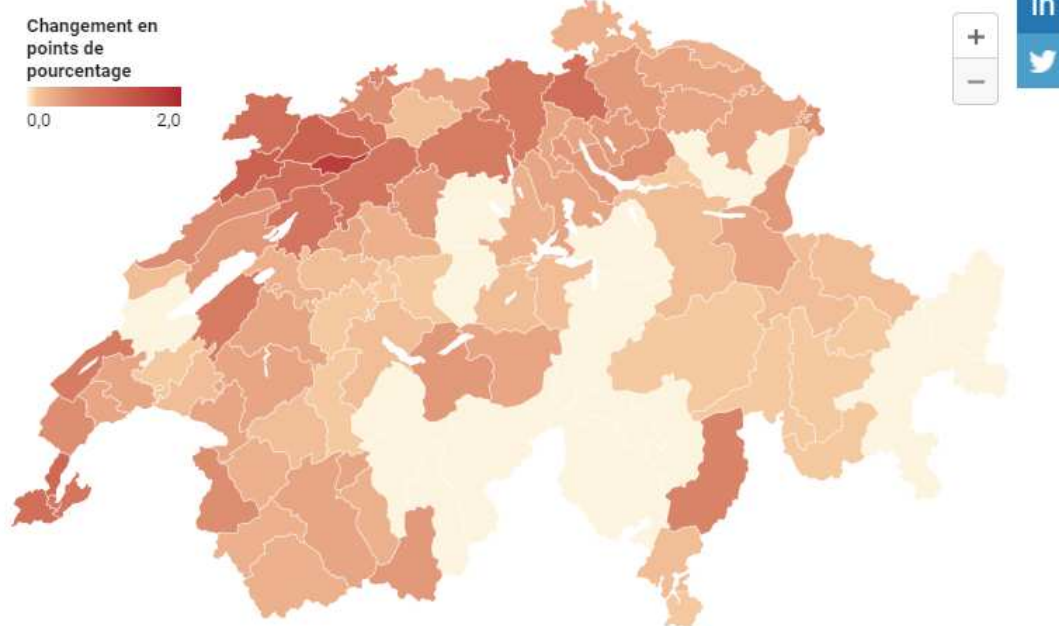


Outre les crédits de transition COVID-19, a été également lancé à la fin novembre 2020 un [programme pour les cas de rigueur](#). Des contributions à fonds perdu ont également été allouées pour certaines branches.

Si l'on compare à nouveau le chômage en septembre 2021 avec les valeurs enregistrées en septembre 2019, on remarque que la **hausse du taux de chômage dans les régions francophones de la Suisse (+ 0,56%)** a été légèrement plus marquée qu'en Suisse alémanique (+ 0,44%). Une des raisons de cette différence pourrait être les [mesures temporairement plus strictes introduites pour contenir le coronavirus dans les cantons de Suisse occidentale](#).

Hausse du taux de chômage entre septembre 2019 et septembre 2021

Données sur l'évolution du taux de chômage en points de pourcentage (PP)



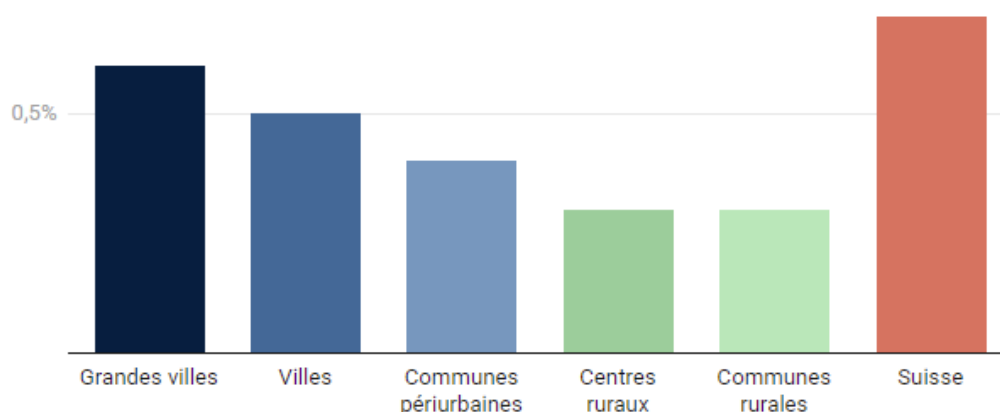
Mise à jour: 5.11.2021

Carte: regiouisse • Source: SECO / AMSTAT • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

Si l'on compare la ville et la campagne, on constate que les **régions urbaines semblent, sur le plan du chômage, plus durement touchées par la crise** que les zones rurales. C'est dans les centres ruraux que le taux de chômage a le plus augmenté, avec une croissance de 0,6 point de pourcentage. Cette augmentation a été la plus faible dans les communes périurbaines avec 0,3 point de pourcentage.

Evolution du chômage entre septembre 2019 et septembre 2021, par type d'espace regioouisse

Evolution du taux de chômage en points de pourcentage



Remarque: aucun ajustement saisonnier n'a été effectué.

Mise à jour: 5.11.2021

Graphique: regioouisse • Source: SECO / AMSTAT • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

La situation sur le marché du travail devrait continuer à se détendre au cours des prochains mois. Dans certains secteurs, comme la restauration, on constate même [actuellement une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée](#), ce qui devrait induire à une nouvelle baisse du chômage. La raison en est que les travailleurs - surtout dans les secteurs fortement touchés par les confinements – ont opté pour une réorientation sur le plan professionnel.

Des perspectives optimistes

L'analyse a montré que **toutes les régions de Suisse étaient touchées par la crise et qu'elles le sont toujours**. Ceci s'explique par l'ampleur des impacts de cette dernière. De nombreux secteurs sont concernés, soit directement, soit indirectement, en fonction des chaînes de valeur impliquées. Parmi les secteurs les plus touchés on mentionnera la gastronomie, l'hébergement, la culture et l'événementiel, ainsi que le commerce et l'industrie. Quant à savoir combien de temps cela va durer jusqu'à ce que ces secteurs se redressent, difficile de le dire. Mais **toutes les régions ne sont de loin pas concernées de la même manière par la crise. La structure des branches économiques ainsi que l'orientation des industries locales** sont en effet déterminantes pour l'impact de cette crise sur une région spécifique. Plus les secteurs d'une région qui ont été durement touchés par la crise sont importants, plus les effets de cette dernière seront sensibles. En outre, des différences régionales peuvent être observées à ce niveau dans certains secteurs spécifiques (par exemple dans le tourisme).

Cela étant, les conséquences économiques de la pandémie semblent, globalement, être moins graves que ce que l'on craignait à l'origine. La hausse du taux de chômage est gérable, il n'y a pas eu de vague de faillites et le nombre de travailleurs qui ont dû demander une indemnité de chômage partiel ne cesse de diminuer depuis le printemps 2021. Tout indique donc que les

mesures prises, ainsi que les stabilisateurs automatiques qui étaient déjà en place, comme l'assurance chômage, ont produit leurs effets et empêché que la situation ne s'aggrave.

Grâce au nombre croissant de personnes vaccinées ou guéries dans le monde, on peut s'attendre, dans les mois et les années à venir, à ce que la situation se normalise progressivement. On le remarque également dans les prévisions économiques actuelles. Le [SECO](#) table sur une croissance de 3,2 pour cent pour l'année 2021 et de 3,4 pour cent pour 2022. Les [prévisions du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF Zurich](#) se situent dans un ordre de grandeur très similaire.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les impacts de la crise du coronavirus dans votre région, n'hésitez pas à nous [contacter](#)!